

**COMITÉ D'INTERET LOCAL**  
**de BALAGUIER - LE MANTEAU - L'EGUILLETTE**

Association loi 1901 n°134 / 1975 J.O. DU 20-02-75 , mod. n°3 / 03269 J.O. 25-08-1993- **W832000354**-  
Siège social : 522 chemin de la Treille - 83500 La Seyne sur mer – courriel : cilbme@outlook.fr

---

La Seyne sur mer, le 3 Septembre 2015

A

Madame Jourda Cécile  
Adjointe à l'urbanisme  
Mairie technique  
Avenue Pierre Mendes France  
83500 La Seyne sur mer

Objet : Eclairage des Allées de Tamaris

Madame,

Tous les riverains des Allées de Tamaris souhaiteraient le retour de l'éclairage public sur cette voie, certes privée. Jusqu'en 2008, où les ampoules ont été retirées par les services technique de la mairie, ces Allées bénéficiaient, comme tant d'autres voies privées encore aujourd'hui, de l'éclairage public.

A ce jour, le manque d'éclairage génère de l'insécurité d'autant plus que cet endroit est devenu un lieu de rencontre. En effet de nombreuses voitures ont pris l'habitude de stationner la nuit et leurs occupants s'adonnent à des pratiques que l'on qualifiera de sexuelles. Par ailleurs, le mauvais état de la chaussée rend la circulation des piétons dangereuse la nuit, surtout pour les personnes âgées qui habitent les lieux.

Les riverains, fortement fiscalisés dans ce secteur, espèrent que vous accéderez très rapidement, à l'approche de l'hiver, à leur demande.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations respectueuses

Ph. Raphaël  
Président du CIL BME